

D O S S I E R D E P R E S S E

MÉDITERRANÉE

Les perspectives
du Plan Bleu
sur l'environnement
et le développement

dirigé par
Guillaume Benoit et
Aline Comeau

Prospective 2025
pour un
développement
durable du Bassin
méditerranéen



“Voilà bien un document remarquable et qui arrive à point pour nous apporter quelque lumière en un temps où l’opinion publique s’interroge encore, fataliste et n’osant y croire, sur l’avenir pas très rassurant que nous préparons à nos enfants, où la société civile tarde, faute de moyens et peut-être de conviction, à s’engager réellement, où les gouvernements rechignent à expliquer à leurs électeurs les décisions utiles à prendre mais qu’ils savent impopulaires.”

Mohamed Ennabli, ancien ministre de l’environnement et de l’aménagement du territoire, Tunisie.

“Le Plan Bleu a fait un bilan remarquable des problèmes graves d’environnement dans tous les domaines et de coopération insuffisamment ciblée, mais aussi de nouveaux modes de financement à mettre en œuvre.”

Georges Corm, économiste, ancien ministre des finances, Liban.

“Comme chaque région du monde, la Méditerranée présente sa problématique spécifique du développement durable... avec des pressions particulières venant du tourisme, de la concentration urbaine sur le littoral, du développement de l’agriculture irriguée, des tendances à l’abandon et à la non-gestion des régions montagneuses, du transport maritime intercontinental Asie/Europe.”

Lucien Chabason, président du Plan Bleu.

Sommaire

VIENT DE PARAÎTRE

Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement

Les pays riverains de la Méditerranée regardent ensemble leurs futurs. Réunis dans le cadre de la Convention de Barcelone, ils ont, avec le soutien de l'Union européenne, commandité au Plan Bleu une analyse prospective du devenir du bassin méditerranéen à l'horizon 2025.

L'ouvrage issu de ces travaux fait le point sur les évolutions à l'œuvre en Méditerranée depuis le premier rapport du Plan Bleu de 1989. Environ **300 experts des deux rives** y ont contribué directement ou indirectement. Il dresse un tableau sans concession de ce que nous allons devenir si nous laissons faire. Quelles convergences et divergences entre les deux rives ? Que vont devenir nos villes ? Nos modes de transports ? Nos approvisionnements énergétiques ? Notre littoral et nos ressources en eau ? Nos campagnes et nos exploitations agricoles ?

Rigoureux, pluridisciplinaire, privilégiant l'approche systémique, le Plan Bleu met en garde décideurs et citoyens, mais surtout, il invite à l'action. S'appuyant sur des expériences concrètes, il préconise des solutions viables et réalistes, qui dessinent **un futur possible pour les 430 millions de Méditerranéens**.

Ce document exceptionnel, avec ses **250 cartes et graphiques** pour la plupart inédits, ses études de cas, est un ouvrage de référence pour tous ceux qui veulent comprendre, analyser, agir.

Il paraît simultanément en français aux Éditions de l'Aube et en anglais aux éditions Earthscan (Cf. fiche 14). Il sera édité en arabe en 2006.

Au sommaire

- 1** Une méthode pour dessiner les futurs
- 2** Le Plan Bleu, explorateur de l'avenir de la Méditerranée
- 3** La prospective de 300 experts des deux rives
- 4** Depuis 1972, une prise de conscience planétaire
- 5** L'eau
- 6** L'énergie
- 7** Les transports
- 8** Les espaces urbains
- 9** L'espace rural
- 10** Littoral et environnement marin
- 11** Principes et outils
- 12** Faire de l'Euroméditerranée un exemple mondial de co-développement durable
- 13** La Méditerranée en chiffres
- 14** Table des matières de l'ouvrage - Les éditeurs

1 Une méthode pour dessiner les futurs

L'ouvrage "**Méditerranée, les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement**" s'attache à dresser un constat des évolutions passées et de la situation actuelle, puis à explorer des avenir possibles pour la région. L'exploration du futur s'appuie sur un "scénario tendanciel de base". Elle est déclinée, en s'appuyant sur des hypothèses sectorielles et détaillées, sur les six enjeux stratégiques retenus : l'eau, l'énergie, les transports, les espaces urbains, l'espace rural, le littoral.

Le scénario tendanciel : prévoir pour agir

Le scénario tendanciel de base ne prétend pas prédire l'avenir, qui n'est jamais écrit. C'est un scénario "réaliste" qui décrit le cadre dans lequel la Méditerranée pourrait évoluer pendant les 25 prochaines années si aucun changement en profondeur ou rupture ou événement surprise n'intervenait pour s'écarter des tendances constatées.

Les cinq facteurs, considérés comme déterminants pour l'avenir de la région et les hypothèses retenues quant à leurs évolutions, sont les suivants :

- **Changement climatique** : accentuation des événements climatiques extrêmes et un réchauffement inférieur à 1°C à l'horizon 2025.
- **Démographie et tourisme** : entre 2000 et 2025, malgré la chute très rapide des taux de fécondité au Sud et à l'Est, la population augmente encore de 96 millions d'individus et de 31 millions dans les

régions côtières ; la population urbaine augmente de 100 millions entre 2000 et 2025. La région accueillera, en 2025, 637 millions de touristes nationaux et internationaux, soit 273 millions de plus qu'en 2000. La littoralisation se verrait encore renforcée.

- **Croissance économique** : croissance moyenne annuelle du PIB de l'ensemble de la Méditerranée de 2,7 % par an sur la période 2000-2025 (contre 2,5 % sur 1985-2000).

- **Globalisation, coopération et intégration régionale** : la globalisation se poursuit ainsi que la libéralisation des échanges (progressivité dans l'agriculture). L'intégration à l'Union européenne des pays de la rive Nord se poursuit alors que la coopération euroméditerranéenne et l'intégration Sud-Sud demeurent relativement faibles et intègrent très peu le développement durable.

- **Gouvernance environnementale** : les politiques environnementales restent plus curatives que préventives et demeurent une affaire d'État. L'intégration des questions environnementales dans le développement est faible. Les politiques d'aménagement du territoire s'affaiblissent et la gouvernance environnementale reste impuissante face aux enjeux de développement durable.

Les risques du scénario tendanciel

Compte tenu des hypothèses retenues, les principaux risques du scénario tendanciel sont les suivants :

- **Creusement de la fracture Nord/Sud** : le risque le plus important est celui d'une fracture sociale, économique et environnementale accrue entre les deux rives, du fait de la différence de perspective entre les sous-régions du bassin méditerranéen.

- **Creusement des fractures internes et croissance des pressions sur l'environnement** : le risque de fracture interne est tout aussi préoccupant.

Les économies rurales de nombreux pays en développement sont fragiles face à la libéralisation des échanges. Le scénario tendanciel annonce des risques sérieux d'accroissement de la pauvreté rurale et de la désertification (montagnes, plateaux arides).

Le scénario tendanciel montre également une urbanisation et une littoralisation croissantes. Avec le développement des infrastructures de transports et du tourisme, l'exode rural, la poussée urbaine et l'évolution des modes de consommation, le cumul des pressions sur les plaines côtières et les littoraux sera considérable. La saturation et l'encombrement des espaces côtiers seront de plus en plus problématiques.

- **Un environnement gravement dégradé** : dans le scénario tendanciel les conséquences sur l'environnement méditerranéen seraient lourdes, sauf pour certains territoires favorisés (centres urbains rénovés, certaines destinations touristiques ayant su maîtriser leur développement).

2 Le Plan Bleu, explorateur de l'avenir de la Méditerranée

Le Plan Bleu explore les futurs possibles de la Méditerranée depuis presque 30 ans. En 1989, des scénarios faisant apparaître des devenirs possibles du bassin méditerranéen en 2000 et 2025 étaient publiés dans l'ouvrage **“Le Plan Bleu, avenir du bassin méditerranéen”**. Il eut un large écho auprès des pays riverains de la Communauté européenne et de la Banque Mondiale. Avec le recul, on constate aujourd'hui que l'ouvrage de 1989 fut pionnier et visionnaire.

Un rapport pionnier

Trois ans avant le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro² (1992) qui a mis en évidence la nécessité d'un développement plus respectueux de l'environnement, il attirait l'attention sur l'interaction entre la démographie, le développement économique, la pression sur le littoral et sur les ressources naturelles alors que le concept de développement durable était à peine naissant. Il a aussi fait travailler ensemble des experts de tous les pays et renforcé la conscience méditerranéenne.

Un rapport visionnaire

Le diagnostic de 2005 confirme la plupart des tendances lourdes annoncées il y a 15 ans : *Le basculement démographique* s'est réalisé et se poursuit. La population des pays de la rive Nord (de l'Espagne à la Grèce), pratiquement stabilisée

(193 millions en 2000), est aujourd'hui dépassée par celle des pays des rives Sud et Est (de la Turquie au Maroc) qui a gagné 65 millions en 15 ans pour atteindre un total de 234 millions en 2000.

La littoralisation et l'urbanisation ont été encore plus fortes qu'imaginées.

La croissance du tourisme et celle des terres irriguées se sont vues confirmées.

Les modes de consommation et de production peu durables des pays développés continuent à se généraliser.

La croissance économique a été insuffisante pour réduire les asymétries Nord-Sud. Mis à part les trois États devenus membres de l'Union européenne en 2004 (Chypre, Malte et la Slovaquie), les écarts de revenu par habitant avec les quatre pays méditerranéens membres de l'Union européenne (Espagne, France, Italie et Grèce) et Israël ne se sont pas réduits. Les niveaux du revenu par habitant (PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat) demeurent de 3 à 5 fois plus faibles.

Au plan de l'environnement, les risques annoncés se sont vus confirmés, notamment les pressions accrues sur l'eau, les sols et le littoral, les dégradations des ressources naturelles et des écosystèmes. Leurs répercussions sociales et économiques sont de plus en plus évidentes.

Un rapport pertinent dans ses propositions d'action

Le rapport recommandait :

Des changements de fond dans les pays à travers la mise en œuvre de politiques nationales d'intégration de l'environnement et du développement.

Un vaste effort de coopération multilatérale et bilatérale, dans le sens Nord-Sud avec la Communauté européenne, et Sud-Sud, à l'initiative des pays arabes.

Ainsi, en référence au Plan Bleu 89, la mise en place de politiques d'environnement dans tous les pays et, en 1995, d'une coopération Nord/Sud (Partenariat euroméditerranéen), d'un programme de la Banque mondiale pour l'environnement en Méditerranée et d'une Commission méditerranéenne de développement durable au sein du Plan d'Action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE/PAM) sont des évolutions positives.

Mais ces politiques ont été jusque-là insuffisantes pour renverser les tendances lourdes. **Ainsi, une des principales conclusions du rapport de 1989 est toujours d'actualité en 2005 :**

“Si le processus de développement vient en général dégrader l'environnement, en Méditerranée, la dégradation de l'environnement tend en retour à freiner voire à compromettre le développement en raison de la rareté de l'eau, de l'intensité de la dégradation

Lire la suite au verso

2 Le Plan Bleu, explorateur de l'avenir de la Méditerranée

Lire le début au recto

des sols, de la fragilité des écosystèmes côtiers, de l'ampleur des risques naturels et de la concentration des pressions sur les fragiles régions côtières, lieux privilégiés de l'activité humaine et surtout du tourisme.”

En 2005, le nouveau rapport du Plan Bleu...

... *passé en revue les changements survenus dans le monde et dans la région ces 20 dernières années* : mondialisation de l'économie et des questions environnementales, transition démographique, mise en place des politiques environnementales dans tous les pays riverains. Il mesure les évolutions passées et analyse des futurs possibles à l'aide d'un "scénario de base" à l'horizon 2025. L'accent est mis sur des problématiques stratégiques pour la région : l'eau, l'énergie, les transports, les zones urbaines et rurales, le littoral.

... *va au-delà du bilan, du diagnostic et de l'alerte*. En se fondant sur des expériences déjà mises en œuvre aux niveaux national et/ou local dans les pays riverains, il identifie des alternatives gagnant-gagnant (environnement et développement, Nord et Sud), certains blocages à surmonter et des outils de réponse. Il construit un "scénario alternatif" et met l'accent sur quelques-unes des actions qui pourraient permettre

d'avoir un effet déclencheur pour changer des trajectoires de développement qui n'ont rien d'inéluctables.

... *affiche une ferme volonté* : inviter à l'action pour construire une Méditerranée responsable, solidaire et dynamique.

¹ Le Plan Bleu. Avenirs du Bassin Méditerranéen, Michel Grenon et Michel Batisse, Economica, Paris, 1989.

² Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin 1992.

3 La prospective de 300 experts des deux rives

À la fin de la décennie 90, l'idée d'un nouveau rapport de prospective du Plan Bleu sur la Méditerranée émerge. Après la Conférence de Rio, les pays méditerranéens souhaitent en effet s'engager davantage dans le développement durable et des changements importants survenus depuis la publication en 1989 des scénarios du Plan Bleu aux horizons 2000 et 2025 justifient une nouvelle analyse d'ensemble. Le contexte géopolitique, économique et environnemental mondial et régional a en effet évolué et la transition démographique s'est accélérée. Les connaissances sur les questions de développement durable dans la région ont aussi progressé et demandent à être mieux réunies, mises en perspective et diffusées.

Des rapports de cadrage prospectif à l'horizon 2025 sont par suite réalisés sur les questions démographiques, (I. Attané et Y. Courbage), économiques (E. Fontela et A. Mahjoub séparément) et de changement climatique (G. Begni). Fin 2001, les Pays riverains et l'Union européenne prennent la décision officielle de confier au Plan Bleu la préparation d'un nouvel ouvrage. Des appuis financiers complémentaires de la Commission européenne (DG Europe Aid), de l'Agence européenne de l'environnement et de la France sont obtenus pour permettre sa réalisation.

Un Comité d'orientation présidé par Michel Batisse, ancien sous-directeur général de l'Unesco et Président du Plan Bleu depuis 1985 est formé et comprend seize personnalités du monde scientifique, institutionnel et politique méditerranéen. Il sera

consulté huit fois, entre janvier 2001 et novembre 2004, afin d'encadrer et de conseiller l'équipe de rédaction du Plan Bleu, de veiller à la cohérence globale du projet, au choix des thèmes prioritaires, à l'équilibre entre les problématiques sectorielles et territoriales, à la relecture et à l'amélioration des chapitres.

Pour préparer le nouvel ouvrage, le Plan Bleu rassemble les différentes analyses disponibles, notamment celles qu'il a développées depuis 1996 pour la Commission Méditerranéenne de Développement Durable avec l'aide de nombreux experts et celle des autres Centres d'activités régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée et réseaux méditerranéens. Il sollicite pour certains chapitres l'appui d'institutions plus spécialisées comme l'Observatoire méditerranéen de l'énergie ou le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes et il mobilise 35 spécialistes de renommée internationale. Vingt-trois études et rapports préparatoires sont ainsi réalisés entre 2001 et 2003 sur des sujets nécessitant un approfondissement particulier. Pour assurer une relecture critique et l'amélioration des six grands chapitres thématiques, huit réunions de comités de lecture spécialisés ont lieu et mobilisent au total une soixantaine d'experts. Enfin les Points focaux du Plan Bleu dans les pays riverains et à la Commission européenne qui ont été consultés ont apporté d'importants compléments d'information.

Ainsi toutes contributions confondues, ce sont plus de 300 experts de tous les pays riverains de la Méditerranée et de certains pays européens non riverains, qui ont collaboré à la préparation de l'ouvrage 2005.

Par rapport aux productions des autres institutions et réseaux travaillant sur la région méditerranéenne, cet ouvrage se différencie de trois façons :

- Il traite du long terme en présentant une analyse rétrospective et prospective ;
- Il traite de la Méditerranée comme d'un "système" en couvrant l'ensemble des pays et territoires riverains et en mettant en relation les questions d'environnement et de développement (approche systémique) ;
- Il invite à l'action pour des politiques de développement durable, en s'appuyant sur de nombreux exemples concrets et des analyses d'experts.

Ainsi, ce nouvel ouvrage, tout en utilisant les travaux des autres institutions travaillant sur la région, intègre une dimension prospective, systémique et environnementale qui lui donne sa singularité et son originalité.

3 La prospective de 300 experts des deux rives

L'équipe de rédaction

Rédacteurs

- *Guillaume Benoit*, ingénieur, spécialiste de l'aménagement du territoire, directeur du Plan Bleu depuis 1998
- *Aline Comeau*, ingénieur, spécialiste des questions d'eau et d'environnement (directrice scientifique du Plan Bleu de 1998 à 2004)
- *Élisabeth Coudert*, géographe
- *Silvia Laría*, sociologue
- *Patrice Miran*, environnementaliste

Contributions spécifiques

- *Vito Cistulli*, économiste
- *Abdeljaouad Jorio*, économiste
- *Stéphane Quéfélec*, économiste
- *Luc Dassonville*, ingénieur forestier
- *Jean Pierre Giraud*, mathématicien, statisticien
- *François Ibanez*, cartographe
- *Hélène Rousseaux*, documentaliste
- *Bassima Saïdi*, secrétariat

Panel consultatif

Michel Batisse †, *Serge Antoine*, *Lucien Chabason*, *Jean Margat*, *Jean de Montgolfier*, *Bernard Glass*.

Le Comité d'orientation

- *Michel Batisse* †, scientifique français ancien sous-directeur général (sciences) à l'Unesco, a été l'initiateur du programme international Man & Biosphere (MAB) précurseur du concept de développement durable et contribué à la mise en place de la Convention sur le patrimoine mondial. Président du Plan Bleu de 1985 à 2004, Michel Batisse a reçu en 2000 le prestigieux prix Sasakawa du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.
- *Serge Antoine*, haut fonctionnaire français, est un pionnier des politiques françaises de l'aménagement du territoire et de l'environnement et à l'origine de la création du Plan Bleu dont il a proposé l'idée en 1975 aux pays riverains.
- *Lucien Chabason*, haut fonctionnaire français, a été l'artisan du premier Plan National de l'Environnement en France et le Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée de 1994 à 2003. Président du Plan Bleu depuis 2004.

- *Georges Corm*, est économiste, ancien ministre des finances du Liban, historien de la Méditerranée contemporaine, et consultant auprès d'organismes internationaux et de banques centrales.
- *Maria Dalla Costa* est chef de l'Unité des Relations Internationales de l'Agence italienne pour la protection de l'environnement (APAT).
- *Djamel Echirk*, ingénieur, est Inspecteur général de l'environnement en Algérie. Il a été membre du Conseil d'Administration du Fonds pour l'Environnement Mondial GEF/FEM pour la région "Algérie-Egypte-Maroc-Tunisie" de 1998 à 2004.
- *Mohammed Ennabli*, hydrologue, ancien ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire de Tunisie, a été un pionnier de la coopération méditerranéenne sur le développement durable.
- *Emilio Fontela Montes*, économiste espagnol, prospectiviste, est professeur à l'Université de Madrid (Universidad Autonoma Madrid).
- *Magdi Ibrahim*, médecin égyptien, est directeur de l'ONG Environnement Développement Action (ENDA) Maghreb à Rabat.
- *Thierry Lavoux*, docteur en biologie humaine, environnementaliste, ancien responsable de la préparation des rapports de l'Institut français de l'environnement (IFEN), est Inspecteur général de l'environnement.
- *Jacques Lesourne*, économiste, ancien Directeur du projet "Interfutur" à l'OCDE, est président de Futuribles International.
- *Ronan Uhel*, environnementaliste, est chargé d'exercices de mesure et d'évaluation des problématiques de développement durable à l'Agence européenne pour l'environnement. Il a accompagné le développement de capacités, contenus et outils d'information au niveau européen et méditerranéen.

Contributions de :

- *George Abu Jawdeh*, ancien Coordonnateur résident PNUD au Liban, Programme des Nations Unies pour le Développement.
- *Arab Hoballah*, économiste libanais, coordonnateur adjoint du Plan d'action pour la Méditerranée.
- *Azzam Mahjoub*, économiste tunisien, spécialiste en développement humain durable, dans les relations euroméditerranéennes et le monde arabe, professeur à l'Université de Tunis et expert auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement.

Contributions spécifiques d'experts

Rapports préparatoires.

Démographie : Isabelle Attané et Youssef Courbage (Institut national d'études démographiques, France). *Économie et géopolitique* : Emilio Fontela (Espagne), Azzam Mahjoub (Tunisie), Rudolf El Kareh (Liban). *Coopération régionale pour l'environnement* : Lucien Chabason (ancien coordinateur du PAM). *Financement du développement durable* : Georges Corm (économiste, Liban). *Changement climatique* : Gérard Begni (Medias France). *Eau* : Jean Margat. *Énergie* : Michel Chatelus † (université de Grenoble), Habib El Andaloussi, Houda Allal et Michel Grenon (Observatoire Méditerranéen de l'Énergie). *Transports terrestres* : Christian Reynaud (Nouveaux Espaces de Transports en Europe Applications de recherche, France). *Transports maritimes* : Jean-Pierre Dobler (Ecomar, France). *Espaces urbains* : Lionel Urdy (Forum euroméditerranéen des instituts économiques), équipe MOLAND (Centre européen de recherche d'Ispra, Italie), Xavier Godard (CODATU), Francis Papon (INRETS, France). *Espace rural* : Bernard Roux (INRA, France), Michel Labonne, Martine Padilla (CIHEAM, IAM Montpellier), Michel Dubost (Icalpe), Grigori Lazarev, Luca Fé d'Ostiani, Jean de Montgolfier. *Objectifs du Millénaire* : Meriem Houzir. *Tourisme* : Ghislain Dubois et le groupe d'experts "Tourisme" du plan Bleu.

Comités de lecture des chapitres.

Énergie : Samir Allal (Université de Versailles, France), Mohamed Berdai (Centre de Développement des Énergies Renouvelables, Maroc), Laurent Dittreck (International Energy Agency), Rabia Feroukhi (OME, France), Fatima Habbèche (Agence de Promotion et de Rationalisation de l'énergie, Algérie), Manfred Hafner (OME, France), Stéphane Pouffary, Philippe Beutin, Bernard Comut, Nicolas Dyèvre et Robert Angioletti (ADEME, France), Néji Amairnia (Agence Nationale des Énergies Renouvelables, Tunisie), Adel Moutada (Association Libanaise pour la Maîtrise de l'Énergie et de l'Environnement, Liban), M. Soliman (Centre d'efficacité énergétique, Égypte). *Eau* : Mohamed Ennabli (Tunisie), Jean Margat (France), Transports : Lilia Khodjet El Khil (REMPEC, Malte), Jacques Molinari (GIR-Maralpin), Faès Boubakour (Université de Batna), Rami Semaan (Sitram-Consultants, Liban), Yücel Candemir (Université Technique d'Istanbul). *Espaces urbains* : Serge Antoine (Comité 21, France), Claude Chaline (Institut d'Urbanisme de Paris), Omar El-Hosseiny (Université d'Ain Shams, Le Caire), Henda Gafsi (Programme de gestion urbaine, Tunisie), Rusen Keles (Université d'Ankara), Joan Parpal (Medcities, Barcelone), Jacques Theys (Centre de Prospective du Ministère français de l'Équipement), Faès Boubakour (Université de Batna, Algérie), Gabriel Jourdan (GIR Maralpin), Chebbi Morched (Urbaconsult, Tunis). *Espace rural et agriculture* : Gérard Gherzi, Mahmoud Allaya, Omar Bessaoud (CIHEAM, IAMM), Frédéric Devé (FAO), Denis Groëné, Ali Mhiri (INATunis), Jean de Montgolfier. *Littoral* : Lucien Chabason (PAM, Athènes), les directeurs des composantes du PAM, les points focaux du PAP et du Plan Bleu, Fouad Abousamma (MEDPOL, Athènes), Chedly Rais (CAR ASP, Tunisie), Pierre Bougeant (Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, France), Mahfoud Ghezali (Université de Lille, France), Mohamed Larid (Institut des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral, Algérie), Adalberto Vallega (Université de Gênes, Italie), Alain Bonzon (FAO/CGPM) et Denis Lacroix (Ifremer, France). *Experts anglophones ayant assuré une relecture* : Erdal Özhan (Medcoast), Michaël Scoullos (MIO-ECSDE).

Points focaux du Plan Bleu

Ont été consultés sur le projet de rapport les points focaux du Plan Bleu en Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monaco, Serbie et Monténégro, Slovaquie, Syrie, Tunisie, Turquie, Commission européenne.

4 Depuis 1972, une prise de conscience planétaire

La prise de conscience du caractère commun des questions méditerranéennes est ancienne. Elle a conduit à des accords internationaux pour la gestion des forêts (accord *Silvamediterranea* de 1922), de la pêche (accord de 1949 créant la Commission générale des pêches de la Méditerranée) et pour la formation agronomique (création du CIHEAM en 1962). Cette mobilisation régionale s'est ensuite élargie dans le champ de l'environnement et du développement durable suite aux conférences mondiales de Stockholm, de Rio de Janeiro et de Johannesburg.

De la Conférence de Stockholm au Plan Bleu 1989

- **1972.** La prise de conscience mondiale des questions d'environnement conduit à la première Conférence mondiale pour l'environnement à Stockholm et à la création du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Le concept de "mers régionales" y est mis en avant.
- **1975.** À l'invitation et sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement, les pays riverains de la Méditerranée et la Communauté européenne décident de lancer un "Plan d'action pour la Méditerranée" (PAM) accompagné d'un outil juridique, la Convention de Barcelone pour la protection de la Méditerranée. Proposée par la France, l'idée de se doter dans ce cadre d'un centre de réflexions et de

prospectives est acceptée avec le soutien du ministre égyptien du Plan. Ainsi naît le Plan Bleu.

- **1977.** Une conférence intergouvernementale à Split définit le mandat du Plan Bleu. Celui-ci est chargé de développer la coopération méditerranéenne pour réunir et mettre à disposition un fonds commun de connaissance afin d'aider à mettre en œuvre un développement soutenu respectueux de l'environnement. L'originalité de la démarche proposée tient à son caractère prospectif et systémique. Il s'agit à la fois de comprendre, d'explorer et de proposer.
- **1979.** Le Plan Bleu est installé en France dans les Alpes-Maritimes en qualité de "centre d'activités régionales" du PNUE/PAM.
- **1980-1989.** Pour la première fois, une grande région du monde s'attache à réfléchir dans un cadre intergouvernemental aux futurs possibles de son environnement et de son développement. Ceci aboutit en 1989 à la publication en cinq langues du premier rapport "Le Plan Bleu : avenir du Bassin méditerranéen" (cf. fiche 2).

De Rio à la naissance d'une dynamique méditerranéenne de développement durable

- **1992.** La Conférence de Rio, premier Sommet mondial sur l'environnement et le développement, alerte

sur le caractère non durable des évolutions planétaires en cours et appelle à l'action (Agenda 21).

- **1993.** Le Plan Bleu est chargé de développer la fonction d'observatoire méditerranéen de l'environnement et du développement et de décliner l'approche prospective dans les régions côtières.
- **1995-1996.** Les pays riverains et l'Union européenne amendent la Convention de Barcelone et décident de créer au sein du Plan d'action pour la Méditerranée rénové une "Commission méditerranéenne de développement durable" (CMDD) pour servir de cadre de réflexion pour la région. Le Plan Bleu appuie la Commission pour établir des constats partagés et des propositions sur les thèmes suivants : gestion de la demande en eau (1997) ; tourisme (1998) ; indicateurs de développement durable (1999) ; libre-échange et environnement dans le contexte euroméditerranéen (200) ; développement urbain (2001) ; financement et coopération (2004). Des experts et acteurs sont mobilisés, des rapports sont réalisés, des ateliers sont organisés. Des notes de synthèse et de propositions sont élaborées. Des recommandations sont adoptées le cas échéant.
- Plusieurs pays du Sud et de l'Est créent des "observatoires nationaux" de l'environnement et du développement durable, réalisent des tests nationaux sur les indicateurs de développement durable, publient des rapports sur l'état de l'environnement et élaborent des plans d'action sur l'environnement et le développement durable.

Lire la suite au verso

4

Depuis 1972, une prise de conscience planétaire

Lire le début au recto

• **1999-2000.** L'approche systémique et prospective est reprise au niveau mondial dans le domaine de l'eau par le Global water partnership. Le Plan Bleu réalise pour le 3^e forum mondial (La Haye) la "Vision méditerranéenne pour l'eau, la population et l'environnement" qui est présentée à la conférence euro-méditerranéenne de Turin.

De la Conférence de Johannesburg au scénario alternatif du Plan Bleu

• **2002.** Le 2^e Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg met l'accent sur la nécessaire modification de nos modes de consommation et de production, sur la protection et la gestion durable des ressources naturelles aux fins du développement, sur une meilleure intégration de la durabilité dans le processus de mondialisation et sur l'appui au développement des pays pauvres. Il invite à l'élaboration de stratégies nationales. Une stratégie méditerranéenne de développement durable est annoncée.

• **2002-2005.** Élaboration à la demande des Parties contractantes du rapport *Méditerranée, les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*. Ce 2^e grand ouvrage du Plan Bleu permet de mesurer les progrès réalisés depuis 1985 et invite à l'action pour s'engager vers des scénarios alternatifs de développement durable (cf. fiche 3).

• **2005.** Adoption par la Commission méditerranéenne de développement durable d'un projet de Stratégie

méditerranéenne pour le développement durable : une stratégie "cadre", centrée sur sept problématiques (eau, énergie et climat, transports, tourisme, agriculture et développement rural, développement urbain, mer et littoral) avec des objectifs de progrès.

• **L'après 2005.** L'objectif pour la région est de s'engager dans des scénarios alternatifs. L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et politiques volontaristes de développement durable dans les pays, soutenues par une coopération régionale ciblée et dotée de moyens conséquents est une priorité. Pour le Plan d'action pour la Méditerranée, son Plan Bleu et leurs partenaires, un objectif majeur sera de faire de la Méditerranée un modèle d'observatoire du développement durable (indicateurs, exemples de bonnes pratiques, instruments de politiques, partage régional des expériences), un outil clef pour le suivi et la promotion d'un développement plus soutenable dans la région.

5 L'eau

CONSTAT

108 millions de "pauvres en eau"

En Méditerranée l'eau est une ressource rare, fragile et inégalement répartie. Les demandes en eau sont en augmentation, et l'agriculture est le premier secteur consommateur d'eau. Il absorbe 65 % de la demande totale dans le bassin méditerranéen (48 % au Nord et environ 80 % au Sud et à l'Est). Dans de nombreux pays méditerranéens, les prélèvements en eau approchent le niveau limite des ressources disponibles. Des pénuries d'eau, conjoncturelles ou structurelles sont constatées. En 2000 la population pauvre en eau, c'est-à-dire celle des pays qui disposent de moins de 1000 m³ par habitant par an, s'élève à 108 millions. La population en situation de pénurie d'eau, en d'autres termes dotée de moins de 500 m³/hab/an, s'élève à 45 millions. Les approvisionnements en eau sont fragilisés dans plusieurs pays méditerranéens d'une part par la surexploitation d'une partie des eaux souterraines renouvelables (générant des intrusions salines qui rendent l'eau inutilisable) ; et d'autre part du fait de l'exploitation de ressources non renouvelables (dont les eaux fossiles).

Ainsi aux tensions sur les ressources naturelles en eau viennent s'ajouter des dégradations et pollutions d'origine humaine qui en modifient le régime ou la qualité, ce qui limite encore les possibilités d'usage. Il en résulte un accroissement :

- de la vulnérabilité des approvisionnements du fait de la hausse des coûts (car il faut traiter l'eau).
- des risques pour la santé (la qualité des eaux distribuées est une préoccupation croissante).
- des conflits d'usage (entre utilisateurs, grands secteurs, régions ou pays).

FUTUR ANNONCÉ

Un épuisement des ressources en eau

Les pressions sur les ressources en eau s'accroîtront encore de façon sensible au Sud et à l'Est et 63 millions de Méditerranéens disposeront de moins de 500 m³/hab/an (seuil considéré de "pénurie") à l'horizon 2025. Du fait de la croissance de la demande d'eau agricole et urbaine et de la rareté des ressources, un pays méditerranéen sur trois prélèvera plus de 50 % du volume annuel de ses ressources naturelles renouvelables. La part des approvisionnements en eau non durables, provenant de sources fossiles ou de surexploitations, s'accroîtra (jusqu'à 30 % à Malte ou en Libye). C'est surtout dans les pays les moins pourvus, que les croissances de la demande seront les plus fortes, ces pays étant alors les plus touchés par des pénuries structurelles. On constatera dans ces conditions un épuisement rapide de certaines ressources fossiles et une poursuite de la destruction d'aquifères côtiers par intrusion d'eau de mer. De plus l'envasement des retenues de nombreux barrages leur confère une durée de vie limitée (par exemple, les réservoirs d'Algérie ont déjà perdu un quart de leurs capacités initiales) et les sites pour construire de nouveaux barrages s'épuisent. La qualité des eaux et des systèmes aquatiques, dont leur biodiversité sera aussi affectée par la croissance des rejets industriels et urbains et par la réduction des écoulements résultant de l'augmentation des prélèvements. La poursuite de la régression des zones humides est probable. Ces perspectives exacerbent les facteurs d'accroissement de la vulnérabilité en eau (coûts, santé, conflit).

ALTERNATIVES

Agir sur la demande en eau et pas uniquement sur l'offre

Les constats et la prospective montrent que l'accroissement de l'offre, qui a constitué la réponse traditionnelle des politiques de l'eau en Méditerranée, atteint aujourd'hui ses limites.

Face à cette situation, un vaste champ de progrès concerne la gestion de la demande en eau. Elle consiste à réduire les pertes et les mauvaises utilisations (fuites, gaspillages) et à améliorer l'efficacité de l'utilisation de la ressource. Au total dans un scénario alternatif qui privilégie la gestion de la demande, près de 54 km³, soit 24 % de la demande totale en 2025 (estimée à 210 km³), pourraient être économisés. Ainsi la demande en eau à l'échelle du bassin pourrait, au minimum, être stabilisée à son niveau de 2000.

Le secteur de l'agriculture irriguée représente le plus gros potentiel d'économies en volume, avec près de 65 % du potentiel total d'économies d'eau identifié en Méditerranée (modernisation des équipements, organisation et fonctionnement des périmètres irrigués, etc.). L'approvisionnement en eau potable urbaine représente environ 15 % du potentiel d'économies (fuites dépassant 50 % dans certaines villes). L'approvisionnement industriel, avec la diffusion des technologies propres, constitue également une piste d'économie.

Ces objectifs, comparés aux approches classiques par l'offre, sont "gagnants-gagnants" : ils limitent à la fois les impacts environnementaux, les risques de conflits, le coût d'accès à l'eau et dégagent un potentiel de croissance économique et de stabilité pour la région.

5 L'eau

LE CHIFFRE

24 %

On estime que les pertes d'eau qu'une meilleure gestion permettrait de récupérer dans le bassin méditerranéen représentent, en 2000, 24 % de la demande (estimée à 190 km³).



A lire
pages
71
à
108

LE GRAPHE

Les indices d'exploitation de la ressource en eau



en 2000



en 2025

BONNES PRATIQUES

La Tunisie a stabilisé ou sécurisé la demande en eau

La Tunisie s'est engagée précocement dans une stratégie nationale d'économie d'eau tant pour les besoins urbains qu'agricoles. Elle prolongeait ainsi une tradition culturelle "oasienne" de gestion patrimoniale et économe de l'eau, ressource rare. Grâce à cette politique, la demande en eau d'irrigation est stabilisée depuis plus de six années, ceci, malgré l'importance du développement de son secteur agricole, l'amplitude des besoins saisonniers de pointe et les circonstances climatiques défavorables (sécheresses). Les besoins du secteur touristique, source de devises, et des

villes, source de paix sociale, ont été sécurisés.

Les principes fondateurs de la stratégie tunisienne sont :

- Passage de mesures techniques isolées à une approche intégrée ;
- Démarche participative et responsabilisante des usagers (960 associations d'usagers de l'eau créées sur 60 % de la surface irriguée publique) ;
- Progressivité des différentes réformes et adaptation aux contextes locaux ;
- Initiation de systèmes d'incitations financières pour la promotion d'équipements et de technologies économes en

eau (subvention de 60 % à l'achat d'équipement) ;

- Soutien du revenu des agriculteurs permettant l'anticipation et sécurisant l'investissement et le travail agricoles ;
- Système de tarification alliant transparence et souplesse, articulé avec les objectifs nationaux de sécurité alimentaire, qui a permis un rattrapage progressif du recouvrement des coûts.

Source : Plan Bleu, M. Hamdane, Fiuggi, 2002.

6 L'énergie

CONSTAT

20 % de gaspillage

Dans l'ensemble du bassin, la demande d'énergie primaire commerciale a plus que doublé pendant les trois dernières décennies (1970-2000). En 2000, les énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) dominent l'approvisionnement énergétique en Méditerranée : plus de 75 % de la consommation au Nord, 96 % au Sud et à l'Est, le reste étant principalement constitué par l'électricité nucléaire et hydraulique. On constate, depuis quelques décennies, une très forte progression du gaz naturel aux dépens du pétrole. Les énergies renouvelables, hors biomasse, représentent 3 % du bilan énergétique commercial des pays méditerranéens. Dans de nombreux pays, les structures tarifaires et fiscales n'incitent pas à l'économie d'énergie et n'encouragent pas le développement des énergies renouvelables.

FUTUR ANNONCÉ

Une demande en croissance de 65 %

La demande totale en énergie primaire commerciale dans l'ensemble du bassin méditerranéen pourrait augmenter de 65 % entre 2000 et 2025. Du fait des évolutions démographiques et des modes de vie, les pays du Sud devraient, d'ici 2025, connaître des taux de croissance de leur demande énergétique environ quatre fois plus élevés que les pays développés. Les énergies fossiles couvriraient encore 87 % des consommations énergétiques (le pétrole 40 %) et les

énergies renouvelables resteraient marginales.

Ces évolutions impliquent des risques et des enjeux à la fois géopolitiques, socio-économiques et environnementaux :

- Croissance de la dépendance énergétique : les pays méditerranéens producteurs risquent de voir leurs capacités d'exportation réduite par l'accroissement de leur demande interne ; les autres pays méditerranéens risquent de faire face à un déficit énergétique croissant. Les pays méditerranéens pourraient ainsi voir passer leurs importations d'hydrocarbures de 290 Mtep en 2000 à 530 Mtep en 2025.
- Croissance des coûts d'approvisionnement : dans un contexte de hausse des prix des hydrocarbures et de leur volatilité, la croissance massive des importations d'énergie pourrait alourdir le coût de la facture énergétique des pays et des ménages avec des incidences sociales graves.
- Impacts sur l'environnement : les émissions totales de CO₂ de la région liées aux activités énergétiques représentent 7 % des émissions totales mondiales en 1990 (dont environ 70 % émis par les pays de la rive Nord) et pourraient passer à 9 % en 2025.

ALTERNATIVES

Utiliser l'énergie plus rationnellement

Le scénario alternatif propose une utilisation plus rationnelle de l'énergie (réduction des pertes des réseaux, isolation des logements, équipements électroménagers, technologies industrielles économes, transports etc.) combinée à un recours plus intensif au potentiel méditerranéen d'énergies renouvelables (solaire, éolien).

Compte tenu des techniques actuellement disponibles, on estime que les énergies renouvelables (géothermie, solaire, éolien, hydraulique) pourraient atteindre 14 % du bilan primaire en énergie en 2025 au lieu de 4 % pour le scénario tendanciel.

En utilisant plus rationnellement l'énergie, on estime qu'une économie potentielle de l'ordre de 20 à 25 % (selon les pays et les niveaux de gaspillage) de la demande totale en énergie serait réalisable d'ici 2025 en utilisant les technologies déjà disponibles.

L'habitat et le tertiaire représentent les gisements d'économies d'énergie les plus importants, notamment sur la rive Sud, en pleine croissance démographique et urbaine.

Avantages d'un tel scénario

- Une économie totale d'énergie de 208 Mtep/an en 2025, soit environ la moitié de l'accroissement annoncé des demandes entre 2000 et 2025.
- Stabiliser la demande en pétrole en 2025 à son niveau de 2000.
- Économiser l'équivalent de la moitié de la demande actuelle de gaz naturel.
- Diminuer l'indice de dépendance moyen¹ de l'ensemble du bassin de 34 % à 18 % entre 2000 et 2025.
- Réduire l'ensemble des risques et impacts environnementaux liés à la consommation, au transport et à la production d'énergie, notamment en termes d'émissions gazeuses (-25 %) et en particulier de CO₂ et donc participer aux objectifs de Kyoto.
- Créer des emplois dans des secteurs innovants.
- Prolonger la durée de vie des ressources dans les pays producteurs au bénéfice des générations futures.

¹ Indice de dépendance = [(demande-production)/demande]

6 L'énergie

LE CHIFFRE

154

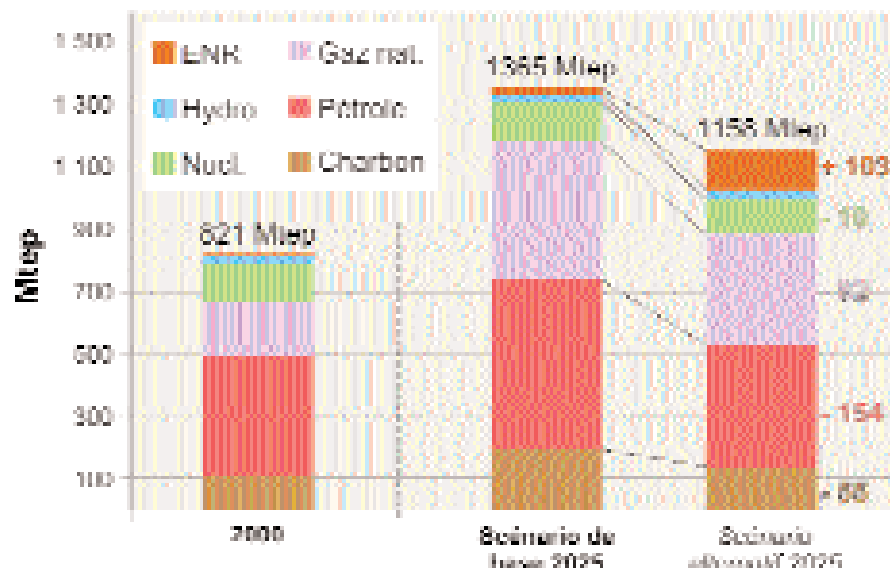
Une utilisation plus rationnelle de l'énergie permettrait, d'ici 2025, d'éviter la construction de 154 centrales électriques (de 500 MW, fonctionnant 6600 h/an en moyenne) par rapport aux comportements actuels qui en exigeraient 400.



A lire
pages
109
à
144

LE GRAPHE

Évolution de la demande d'énergie commerciale



BONNES PRATIQUES

Les économies d'énergie par les techniques de production propre

L'introduction de procédés de production "propre" dans l'industrie permet, pour un moindre coût, d'obtenir des économies d'énergies très importantes. De multiples exemples peuvent être cités dans les pays méditerranéens. Au Maroc, grâce aux mesures de production propre adoptées, une conserverie de poissons a pu épargner l'équivalent de 9 tonnes de fioul par an, soit une économie de 2 200 €/an, pour un investissement de départ de seulement 1 740 € et une période de retour sur

investissement de seulement 9 mois. En Espagne, une usine de montage d'éléments de transmission de puissance a vu sa consommation électrique chuter de 465 100 kWh/an à 118 200 kWh/an. Dès lors, le coût est passé de 50 800 €/an à seulement 8 880 €/an. En revanche, la période de retour sur investissement fut supérieure à 3 ans. En Croatie, une laiterie située près de Zagreb donne l'exemple en matière de réduction d'énergie : les économies

thermiques sont de l'ordre de 500 000 kWh/an, alors que le total investi est de 31 000 €. Les économies annuelles générées sont dix fois plus importantes, soit 328 000 €. La période de retour sur investissement n'est que d'un mois.

Source : PAM/Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre ; www.cema-sa.org

7 Les transports

CONSTAT

Plus de 80 % des déplacements par la route

Entre 1970 et 2000 le trafic (hors maritime) a augmenté de 4,9 % par an pour les passagers et de 3,8 % par an pour le fret, soit plus vite que le PIB (3 % par an) ou la population (1,4 % par an). Cet accroissement des trafics a essentiellement été celui des déplacements routiers. En 1999, la route assure 88 % des déplacements terrestres de voyageurs en Méditerranée, et 82 % des transports de marchandises.

Les transports terrestres génèrent de nombreuses nuisances. En Europe, près de 32 % de la population vit dans une ambiance sonore supérieure à 55 décibels à cause du trafic routier. Les transports génèrent 70 % des émissions d'oxyde d'azote (Nox) dans les grandes agglomérations. Ils sont responsables des pics de pollution à l'ozone, sont fortement émetteurs de composés organiques volatils (COV) et de CO₂. Le Nox et le COV sont soupçonnés d'être à l'origine de maladies cardiovasculaires et respiratoires. La construction d'infrastructures de transport entraîne la perte irréversible d'espace et participe à l'imperméabilisation des sols. La route tue 49 000 personnes par an en Méditerranée.

Le fret maritime trans et intraméditerranéen, a crû à peu près à la même vitesse que le trafic terrestre (4 % par an entre 1985 et 2000). Cette flotte est majoritairement soumise à un contrôle réduit et transporte des matières dangereuses.

Les transports maritimes génèrent des pollutions opérationnelles (rejets d'hydrocarbures) au cours des opérations de routine (eaux de ballast, lavage des citernes, boues et eaux de cales). Malgré les interdictions, une partie de ces eaux sales et résidus est encore rejetée en mer (cf. aussi fiche 10).

FUTUR ANNONCÉ

Un doublement du trafic routier

Dans le scénario de base à l'horizon 2025, les trafics routiers continuent à augmenter dans des proportions très importantes : 2,7 % par an pour la rive Nord et 3,4 % pour la rive Sud, soit un quasi-doublement du trafic voyageurs et une multiplication par 2,6 du trafic fret. Les nuisances sonores (qui augmenteront considérablement au Sud), les emprises au sol, les morts par accidents de la route, les coûts de congestion et les émissions de CO₂ croissent de manière proportionnelle ou plus rapidement que les trafics. Les émissions de composés organiques volatils (COV) et d'oxydes d'azote (Nox) diminuent dans l'ensemble, grâce aux progrès réalisés sur les moteurs.

Le fret maritime continuerait à croître plus vite que l'économie, notamment sous l'effet de la croissance du trafic de transit (5,6% par an entre 2000 et 2025, soit un quasi quadruplement).

Si les pollutions opérationnelles d'hydrocarbures devraient diminuer, les rejets des eaux de vidange et de produits chimiques ainsi que les risques de pollution accidentelle (marée noire) s'accroissent fortement (cf aussi fiche 10).

ALTERNATIVES

Découpler croissance économique et mobilité motorisée

Le scénario alternatif proposé devrait se traduire par :

- Un découplage croissance économique/mobilité motorisée. Cela suppose l'adoption de mesures fiscales augmentant le coût de l'usage des transports routiers ; de subventions et de déductions fiscales aux pratiques vertueuses concernant l'occupation ou le chargement des véhicules (groupage des marchandises, promotion du covoiturage, information dans la conduite des véhicules et la gestion du trafic, programmes d'entreprises visant l'autoréduction de la mobilité etc.) ; la promotion de modes non motorisés (infrastructures piétons et cyclistes, tourisme sans voiture).

- Une nouvelle répartition modale qui favorise le rail et le maritime plutôt que la route ou l'avion. Ce scénario aboutirait à une augmentation de la mobilité motorisée légèrement plus faible que dans le scénario de base (8% de moins pour le routier voyageur et 11% de moins pour le routier fret) et à l'amélioration du bilan environnemental des transports par modification de la répartition modale et grâce à des avancées réglementaires, notamment pour le trafic maritime (cf fiche 10). Les gains attendus de ce scénario sont considérables :

- 9 millions de Méditerranéens épargnés par les nuisances sonores,
- 15 000 tués en moins,
- éviter l'émission de 191 000 tonnes de CO₂ de 185 000 tonnes d'oxydes d'azote (Nox) et de 90 000 tonnes de composés organiques volatils (COV),
- économiser de 41 milliards de dollars de coûts de congestion urbaine.

7 Les transports

LE CHIFFRE

25 %

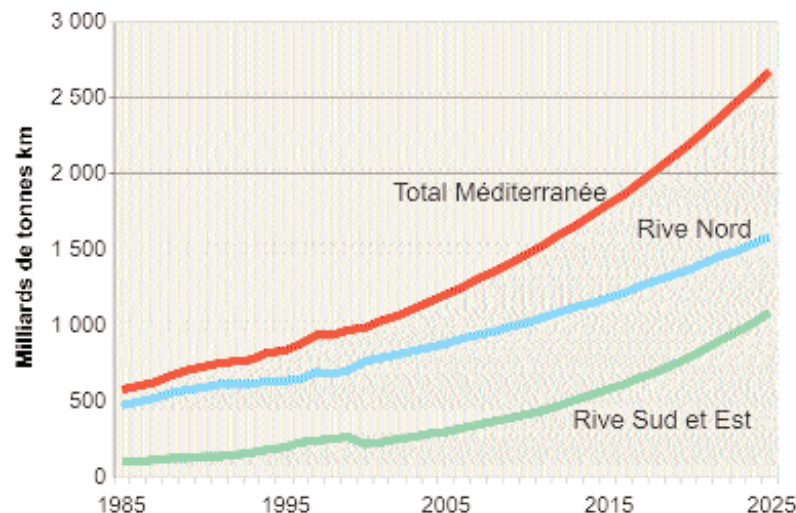
La Méditerranée accueille à elle seule 25 % du trafic mondial d'hydrocarbures. En 2001 deux navires sur cinq de la flotte sous pavillon "Méditerranée" sont des chimiquiers ou des pétroliers.



A lire
pages
145
à
192

LE GRAPHE

Trafic fret (routier, aérien et ferroviaire) national et international - Scénario tendanciel à 2025



BONNES PRATIQUES

Transports combinés : l'Italie a une longueur d'avance

En matière de transport combiné, l'Italie est en pointe. Sa configuration géographique, les distances intérieures Nord-Sud et la présence d'une population de plus de six millions et demi d'habitants dans des îles lui ont ouvert cette possibilité. Ce pays pratique le transport combiné mer/route/rail aussi bien sur le plan national que sur le plan international.

Sur le plan national, il est pratiqué pour l'approvisionnement de la Sicile et de la Sardaigne mais également le long de la mer Adriatique et Ionienne (entre Venise et Catane). Seuls des navires

pouvant atteindre 24-28 nœuds pouvaient envisager de rivaliser vraiment avec les camions. Mais ces vitesses étaient inaccessibles par des bateaux de commerce. Avec l'entrée en lice d'opérateurs qui ont déjà un pied dans les autres modes (comme Benetton ou les Chargeurs Réunis) le transport combiné mer/route est devenu une réalité et le bouclage du réseau LGV fera certainement entrer le rail dans cette chaîne d'ici quelques années.

Sur le plan international, les ports de Brindisi, Ancône, Ravenne et Trieste représentent le point de passage obligé

des trafics routiers de la Grèce, de la Turquie et du Moyen-Orient. Sur la rive ouest se développent également des services réguliers entre Gênes et Barcelone. L'armement Grimaldi de Naples devient un opérateur de premier plan en matière de plate-forme de stockage et de manutention entre la Tunisie et la dorsale médio-rhénane. Les turbulences politiques de l'ex Yougoslavie et du Moyen-Orient ont rendu la route si peu sûre que finalement le transport combiné mer/route s'est imposé.

8 Les espaces urbains

CONSTAT

Des sociétés majoritairement urbaines

La population urbaine de l'ensemble des pays riverains est passée de 94 millions en 1950 (44 % de la population) à 274 millions en 2000 (64 %). Les taux d'urbanisation sur les deux rives convergent mais les dynamiques urbaines demeurent différentes.

Rive nord

- Baisse de la population des centres-villes, dispersion de la population et de l'emploi, étalement urbain, artificialisation croissante des espaces avec pertes des terres agricoles : 107 ha/an à Marseille, 62 ha/an à Nicosie, 276 ha/an à Padoue/Venise-Mestre.
- Augmentation de la longueur des déplacements quotidiens motorisés.
- Les volumes de déchets des ménages sont en très forte croissance, jusqu'à une tonne par an et par habitant à Monaco.

Au Sud et à l'Est

- Vigueur de la croissance urbaine sans réel développement économique
- Grande jeunesse des populations urbaines avec plus d'un tiers des jeunes au chômage dans plusieurs pays.
- Expansion des zones urbaines avec multiplication des zones d'habitat informel (entre 30 et 60 % des citadins).
- Niveaux de motorisation individuelle relativement faibles (124 voitures pour 1000 habitants en 2003) mais les déplacements en bus et voiture sont en hausse depuis 20 ans.
- Volume des déchets ménagers en forte croissance, plus de 80 % des décharges non contrôlées.
- Capacités techniques et financières des villes limitées.

FUTUR ANNONCÉ

Plus de déchets, de pollutions et d'étalement urbains

Vers 2025, 75 % des populations des pays méditerranéens seront urbaines (380 millions).

- Au Sud et à l'Est, la décélération récente de la croissance démographique ne se fera sentir pleinement qu'après 2030 – voire 2040. En 2025 la population urbaine serait de 243 millions, soit environ 100 millions d'urbains de plus qu'en 2000, dont un gros tiers dans les agglomérations des régions côtières méditerranéennes et une concentration accrue dans les métropoles.
- Au Sud, "transition automobile" : vers 2010, encore plus au-delà, les déplacements en voiture deviendraient plus importants (8 km/hab/jour) que ceux en bus (7 km/hab/jour). La croissance des trafics, l'âge du parc de véhicules et sa diésélisation (notamment bus) continueront à dégrader la qualité de l'air en ville, avec des risques d'augmentation importante des pathologies respiratoires.
- Au Nord : poursuite de l'étalement urbain, augmentation des trafics motorisés, aggravation de la pollution de l'air localement et de la contribution des agglomérations à l'effet de serre.
- Au Sud, les volumes de déchets produits (587 kg/hab/an en 2025 contre 282 en 2000) deviendront difficiles à gérer. Au Nord, le volume de déchets atteindrait une tonne/hab/an en 2025 contre 566 kg/hab/an en 2000.

ALTERNATIVES

Réinventer la ville méditerranéenne

Au Nord comme au Sud, la maîtrise de l'étalement urbain, l'amélioration du cadre de vie dans les villes, la promotion de modes de vie moins gaspilleurs et moins pollués, et une dynamisation de l'économie urbaine valorisant le patrimoine et le système de vie méditerranéen constituent des objectifs majeurs pour changer de scénario.

1. Aménagement du territoire et développement régional pour contrer la concentration excessive dans les grandes villes.
2. Renouer avec le modèle méditerranéen de ville mixte et compacte et dynamiser l'économie urbaine :
 - Multiplier les opérations de régénération et de renouvellement urbains ;
 - Adopter une planification croisée des transports et de l'aménagement urbain ;
 - Valoriser les patrimoines historiques et culturels.
3. Réduction des impacts sur l'environnement :
 - Renforcement et développement soutenu des transports collectifs non pollués ; limitation de la circulation de véhicules individuels dans les centres-villes ; utilisation de carburants moins pollués ;
 - Réduction à la source des volumes de déchets produits et généralisation du recyclage.

8 Les espaces urbains

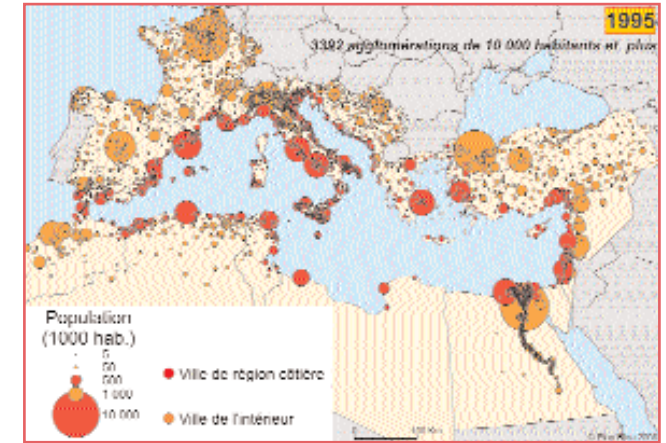
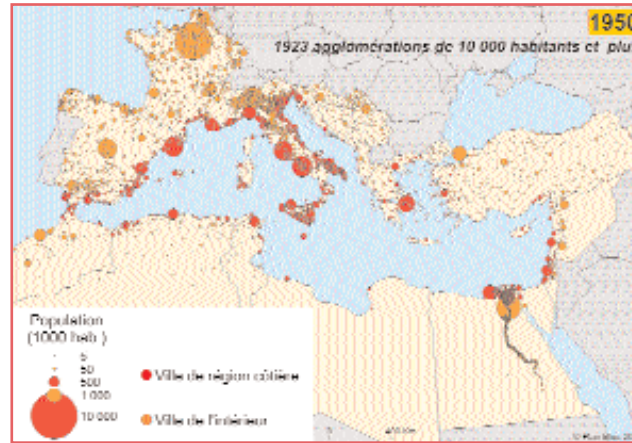
LE CHIFFRE

100

En 2025 : 100 millions d'urbains de plus dans les pays du Sud et de l'Est

LA CARTE

Agglomérations de 10 000 habitants et plus



BONNES PRATIQUES

Régénération et renouvellement urbains à Barcelone, Naples et Alep

À Barcelone, les Jeux Olympiques de 1992 ont servi à impulser une politique urbaine d'envergure, à l'échelle métropolitaine. Les grands chantiers ont porté sur l'amélioration et l'extension des infrastructures, la rénovation de la vieille ville, la requalification de la périphérie et la très emblématique récupération de la façade maritime. Trois Plans stratégiques successifs mis en œuvre depuis 1988 ont mobilisé près de 200 institutions d'horizons divers. La population s'est reconnue dans l'image de la ville et a soutenu le processus.

À Naples, les politiques conduites depuis 1993 visent à revaloriser son centre et à substituer aux bases industrielles et portuaires en crise, un nouveau développement fondé sur les ressources patrimoniales, culturelles et touristiques. L'articulation entre la ville et le port (5 km d'interface) a été l'objet d'un travail en commun entre les autorités portuaires et communales dans la zone portuaire occidentale : Naples a pu redevenir une destination touristique prisée. Les transformations sont menées dans un contexte de

rigueur budgétaire.

La ville d'Alep, deuxième agglomération de Syrie compte 2,7 millions d'habitants. Sa citadelle (400 ha, 120 000 habitants) du XI^e siècle, classée au patrimoine mondial de l'Unesco fait l'objet d'un programme de réhabilitation de son habitat spécifique depuis les années 1980. Le schéma de développement de la vieille ville de 2001 vise une meilleure articulation entre l'agglomération et la réhabilitation du cœur ancien.



A lire
pages
193
à
244

9 L'espace rural

CONSTAT

Surexploitation au Sud, déficit de gestion au Nord

L'espace rural méditerranéen se caractérise par l'opposition entre quelques plaines fertiles et de vastes ensembles montagneux et arides, l'importance des fragilités socio-économiques et environnementales, les écarts croissants de productivité agricole et de revenus entre les deux rives.

• **Au Nord**, la population agricole a chuté de 74 % en 40 ans conduisant à l'abandon de nombreuses zones montagneuses. Le renouveau rural permis par le développement des produits de qualité, de l'agroalimentaire, du tourisme et de l'économie résidentielle, n'a pas empêché une forte dégradation de l'espace et un recul du régime alimentaire méditerranéen. L'étalement urbain, l'abandon et la non-gestion des régions montagneuses ont pour conséquences une dégradation irréversible des paysages méditerranéens, une perte de capital productif et de biodiversité et une vulnérabilité accrue aux inondations et incendies.

• **Au Sud et à l'Est**, malgré l'émigration, les populations agricoles sont passées de 61 à 71 millions entre 1960 et 2000. L'agriculture joue toujours un rôle social et économique décisif, mais avec une pauvreté rurale qui touche aussi plusieurs pays de l'Est Adriatique comme l'Albanie. Des pressions considérables s'exercent sur les ressources naturelles avec pour conséquences la déforestation, la désertification, l'envasement des barrages, le dérèglement des écoulements et la perte irréversible de biodiversité. En Turquie, 1,5 million d'hectares ont été rendus impropres à l'agriculture par salinisation, en Tunisie, les pertes annuelles en terres ont été estimées à 37 000 ha.

FUTUR ANNONCÉ

Risques de ruptures écologiques et sociales

Le scénario tendanciel fait l'hypothèse d'une croissance des phénomènes de sécheresse, d'une libéralisation commerciale des produits agricoles, réciproque mais progressive entre les deux rives, d'une politique agricole commune étendue aux nouveaux pays adhérents de l'UE sans l'être aux autres pays et d'une insuffisance de politiques de développement rural. Dans un tel scénario, la décroissance de la population agricole pourrait demeurer forte au Nord (diminution de plus de moitié d'ici 2025) et s'engager nettement au Sud et à l'Est, les populations rurales se maintenant.

Les principaux risques de ce scénario sont le maintien de la pauvreté rurale au Sud et à l'Est et des dégradations irréversibles accrues des ressources naturelles : épuisement des ressources en eau, désertification, perte de plus de 1,5 million d'hectares de terres agricoles de qualité par l'urbanisation et les infrastructures. Les risques de rupture écologique et sociale dans certains territoires fragiles sont réels. La pauvreté rurale continuerait à limiter le développement des économies nationales dans plusieurs pays. Une libéralisation plus brutale pourrait comme au Mexique conduire à une paupérisation, un exode rural et une émigration accrues.

ALTERNATIVES

Un développement rural durable

La réduction de la pauvreté rurale, la revitalisation des arrière-pays, le développement des marchés intérieurs et internationaux, la sauvegarde des biens publics environnementaux et le maintien des cohésions sociales appellent des stratégies et politiques de développement rural durable.

Le scénario alternatif suppose en particulier une protection des terres agricoles péri-urbaines, une valorisation de la qualité des produits (politiques d'appellation) et des territoires sachant tirer profit de la croissance de la demande internationale et interne en produits typiques et biologiques et en tourisme rural, un renforcement des pôles de service, une meilleure reconnaissance politique des rôles multiples de l'agriculture et de la forêt méditerranéenne et des politiques innovantes de développement rural durable au Sud et à l'Est. Celles-ci conduiront les administrations à passer à une culture de gouvernance locale et participative.

Le succès de ce scénario implique une intégration des objectifs du développement rural durable dans le partenariat euroméditerranéen et un appui au développement agricole et rural du Sud et de l'Est, accompagné de programmes de coopération décentralisée. La promotion du régime alimentaire méditerranéen, déjà engagée par l'OMS et les pays anglo-saxons afin de limiter le coût social croissant des maladies cardiovasculaires et de certains cancers, devient un objectif important de la coopération régionale.

9 L'espace rural

LE CHIFFRE

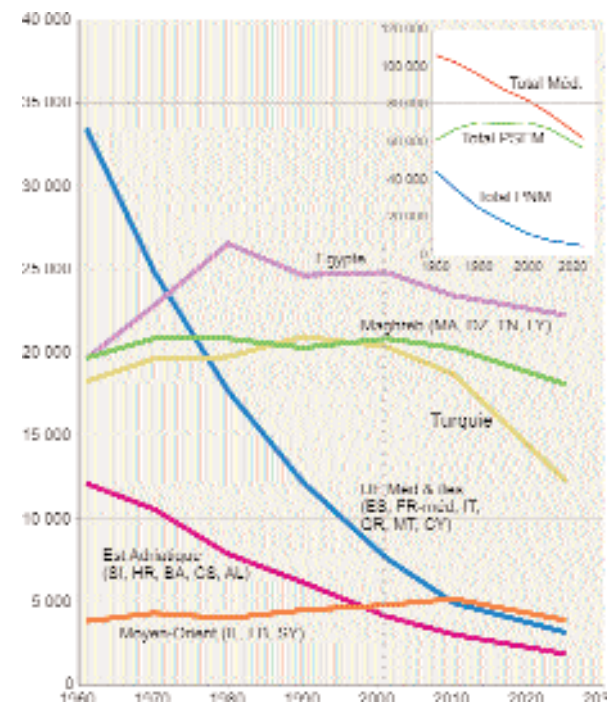
80 %

Au Sud et à l'Est, 80 % des terres agricoles sont dégradées par la désertification.

LE GRAPHE

Populations agricoles totales dans les pays méditerranéens : rétrospective et scénario à 2025

Note : les chiffres présentés ici couvrent l'ensemble des pays méditerranéens à l'exception de la partie non méditerranéenne de la France. Ceci peut expliquer d'importantes différences avec des chiffres issus d'autres sources.



BONNES PRATIQUES

Le bio et le développement rural intégré redynamisent la Méditerranée

L'Italie est en pointe au niveau européen et méditerranéen pour l'agriculture biologique avec 1,23 million d'hectares qui lui sont consacrés, soit 11,4 % du total de ses terres arables et cultures permanentes. En Égypte, le groupe Sekem créé en 1977 est devenu en 25 ans un réseau d'entreprises fort de 2000 collaborateurs actifs entre autres dans l'agriculture biodynamique, l'artisanat et la pharmacie. Sekem a aussi impulsé la création de l'Egyptian

Biodynamic Association qui encourage le développement de l'agriculture biologique sur près de 4000 ha et dans plus de 400 petites et moyennes exploitations.

En Turquie, le projet Köykent lancé en juillet 2000 sur 9 villages de la région de Cavdar a permis de mettre fin à l'exode rural grâce à une action globale couvrant la mise à niveau ou création de services de base et le soutien aux activités économiques.

Au Maghreb, des premiers projets fondés sur des approches intégrées, territorialisées et participatives ont montré la possibilité d'agir de façon concrète pour réduire à la fois la pauvreté et la désertification. Ainsi le projet de gestion négociée de l'Oriental marocain a permis, en s'appuyant sur les héritages sociaux des éleveurs en matière de droits d'usage, de restaurer en sept années 450 000 ha de parcours dégradés.



A lire
pages
245
à
298

10 Littoral et environnement marin

CONSTAT

Les dégradations irréversibles d'un patrimoine unique

Le littoral, 46 000 km de long, espace convoité du développement, est un lieu d'implantation obligatoire ou privilégié pour de nombreuses activités, en même temps qu'un espace fragile et de grande valeur écologique, sociale et culturelle. Le cumul des pressions conduit à une spirale de dégradations de l'environnement marin et côtier.

- Près de 40% du linéaire côtier est artificialisé.
- 80% du total des pollutions marines est d'origine tellurique.
- La moitié des villes de plus de 100 000 habitants n'est pas dotée de stations d'épuration, 60 % des eaux usées urbaines sont rejetées à la mer sans traitement. La qualité des eaux de baignade s'est cependant améliorée dans l'UE.
- L'accumulation des substances toxiques persistantes (STP) dans les chaînes alimentaires est une cause d'inquiétude. Des niveaux supérieurs aux normes de l'OMS ont été mesurés localement.
- Les apports en nitrates ont doublé en 20 ans.
- Les plastiques représentent 75% des déchets trouvés au fond ou à la surface de la mer.
- Les apports solides à la mer ont diminué de 90% en 50 ans et l'érosion côtière affecte une grande partie du littoral.
- La pollution opérationnelle d'hydrocarbures qui a diminué suite à la réglementation se chiffrait encore entre 100 000 et 150 000 tonnes par an.
- 500 espèces étrangères à l'écosystème méditerranéen ont été recensées.
- La dégradation des stocks de plusieurs espèces de poissons a entraîné des pertes d'emplois dans la pêche.

- Le développement de la navigation de plaisance concourt au bétonnage des côtes par les ports et marinas, à la pollution par les déchets solides et les rejets sans traitement dans le milieu marin et à la dégradation de la végétation marine du fait des mouillages.
- 104 espèces sont considérées en danger dont le phoque moine et les tortues marines.
- Plusieurs destinations touristiques ont connu des pertes importantes de revenus.

FUTUR ANNONCÉ

Saturation du littoral

Le scénario tendanciel annonce une forte croissance des pressions avec :

- une population des villes côtières passant de 70 millions en 2000 à 90 millions en 2025,
- 312 millions de touristes dans les régions côtières contre 175 millions en 2000, une densité touristique par km de côte qui pourrait tripler au Sud et à l'Est,
- le plus que doublement de la production aquacole de loupes et daurades (passée de moins de 8 000 tonnes en 1990 à 145 000 tonnes en 2000),
- 360 centrales électriques côtières en 2025 contre 200 en 2000,
- plusieurs dizaines de raffineries et établissements industriels supplémentaires au Sud et à l'Est, peut être l'équivalent de 175 nouvelles usines de dessalement d'eau d'une capacité de 6 000 m³/jour, et de nouveaux ports, routes et aéroports.

Le risque majeur est celui d'une saturation du littoral et d'une artificialisation supplémentaire de 4 000 km de côtes (portant le total à 50 % en 2025).

Le risque tendanciel est aussi le décalage de perspectives et de moyens entre les pays membres et candidats à l'UE qui vont bénéficier des directives et fonds

communautaires et les autres pays riverains. Compte tenu de l'âge moyen de la flotte, de sa part en registre de libre immatriculation, du nombre d'accidents recensés (311 en 23 ans) et du possible quadruplement du trafic maritime, le scénario tendanciel annonce aussi des risques accrus de grandes pollutions accidentelles.

ALTERNATIVES

Un accord international pour le littoral

- La Convention de Barcelone adoptée en 1975 a permis de réduire les dégradations mais un renforcement des outils et des moyens est nécessaire pour atteindre les objectifs de progrès fixés.
- L'adoption, par les Parties contractantes à la Convention, d'un accord international sur le littoral méditerranéen (qui prendrait la forme d'un nouveau Protocole régional) fournirait un signe fort de volonté de changement. Il permettrait d'engager les pays qui n'en disposent pas encore à se doter de politiques littorales afin d'assurer un juste équilibre entre protection et développement, et une meilleure valorisation du patrimoine.
- Le renforcement des financements privés et publics pour réduire les pollutions appelle à une meilleure synergie d'action entre la Convention de Barcelone, le Partenariat Euroméditerranéen, les pays et bailleurs. Le coût de mise à niveau des systèmes d'épuration des villes côtières de plus de 10 000 habitants des pays du Sud et de l'Est a été estimé à 10 milliards d'euros d'ici 2025.
- L'extension de MARPOL aux produits chimiques et l'application effective de l'interdiction des pollutions opérationnelles grâce à une surveillance maritime menée de façon concertée et à l'équipement des ports méditerranéens en installations de réception permettrait une réduction de plus de 90% des rejets polluants.

10 Littoral et environnement marin

LE CHIFFRE

60 %

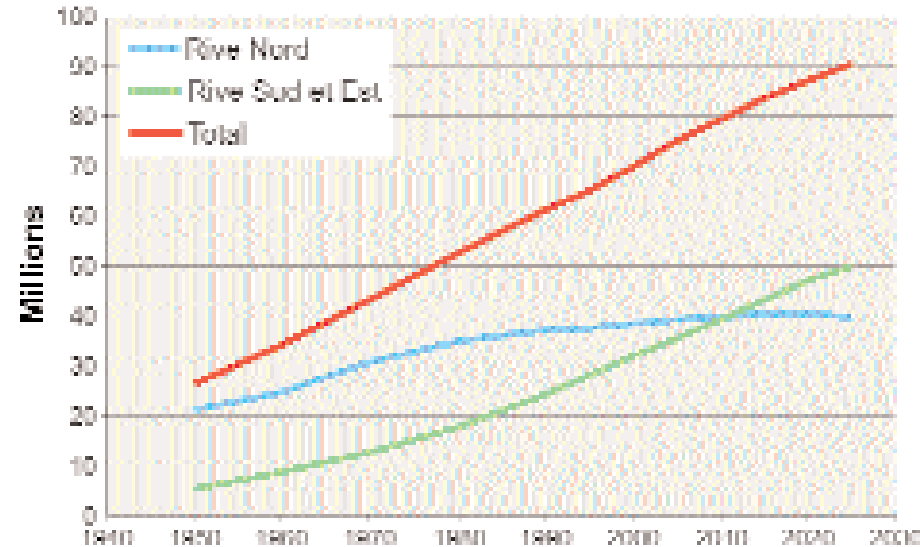
60 % des eaux usées urbaines sont rejetées à la mer sans traitement.



A lire
pages
299
à
352

LE GRAPHE

Population des villes littorales, 1950-2025



BONNES PRATIQUES

Exemples du Conservatoire français du littoral et de l'Agence tunisienne de protection et d'aménagement du littoral

La France fut le premier pays riverain à se doter, dès 1975, d'un outil de gestion spécifique, le "Conservatoire du littoral", pour l'acquisition foncière d'espaces naturels littoraux. En 2003, le Conservatoire protégeait environ 36 000 ha et 180 km de côte méditer-

ranéenne, (soit 11 % ; 21 % en Corse). Sans son action, pratiquement aucun espace "naturel" ne subsisterait plus en bord de mer en Provence. La Tunisie dispose depuis 1995 d'une institution littorale spécifique : l'Agence de protection et d'aménagement du littoral (APAL). L'APAL gère plus de 700 occupations temporaires le long du littoral et, en 2000, dix-sept zones naturelles bénéficiaient du statut de zone sensible et d'un schéma de gestion, permettant la protection et la valorisation d'environ 190 km et de 9500 ha de littoral.

11

Principes et outils

La montée des problèmes de *non-durabilité* est devenue partout perceptible en Méditerranée. L'économie est insuffisamment dynamique et les coûts annuels moyens de la dégradation de l'environnement ont été évalués par la Banque mondiale de 3 à 5 % du PIB dans certains pays au Sud et à l'Est. D'après le scénario tendanciel du Plan Bleu, les dégradations sur les deux rives ainsi que des risques d'instabilité vont s'accroître. Les dégradations sont payées par l'ensemble de la société mais elles touchent d'abord les plus pauvres. En partie irréversibles, leur croissance pénalise fortement le développement économique et les générations futures.

Les fiches 5 à 10 permettent de faire ressortir des principes et des outils pour contribuer à un développement durable en Méditerranée.

Un principe de base : anticiper plutôt que réparer

Le passage au scénario alternatif proposé demandera une importante évolution des politiques afin de rompre avec la plupart des comportements sociaux, économiques et financiers qui ont donné à l'économie méditerranéenne un caractère trop minier, rentier et peu innovant, dont le cumul a abouti à d'énormes gaspillages de ressources précieuses (eau, énergie, sols agricoles, littoral).

La première condition est la reconnaissance de l'interdépendance étroite entre environnement et développement dans cette région du monde. Ceci amène à remettre en cause la logique dominante actuelle qui

tend à soutenir un modèle de développement économique qui crée des dégradations environnementales et sociales dans un premier temps, pour les réparer (lorsque c'est encore possible) dans un second temps. Le scénario alternatif repose au contraire sur une logique d'anticipation et d'intégration. Il vise à mobiliser les acteurs dans des processus innovants et dynamiques afin de réussir en amont tant le découplage entre croissance économique et pressions sur l'environnement que la valorisation de la diversité et de la qualité méditerranéennes. Ce chemin alternatif permettrait de redonner une meilleure chance à la région dans la mondialisation.

Se développer sans dégrader l'environnement : réussir le "découplage"

Le découplage apparaît quand le taux de croissance d'une pression environnementale est inférieur à celui de l'activité économique ou de la population.

Il peut permettre de réaliser d'importantes économies financières par la réduction des dépenses prévues en infrastructures et en ressources et dans le même temps de limiter ou éviter les dégradations environnementales. La réduction des pertes et mauvaises utilisations de ressources envisagée dans le scénario alternatif permettrait de récupérer de 20 à 25 % des demandes en eau et en énergie sans altérer la satisfaction des besoins des utilisateurs et d'accroître sensiblement les valeurs ajoutées créées par unité de ressource consommée. Une rationalisation des transports et la réduction à la source de la production de déchets

permettraient également de réduire significativement la croissance annoncée des nuisances et des coûts.

Réussir cette dissociation entre croissance économique et pressions sur l'environnement passe d'abord par l'intégration de la "durabilité" dans l'ensemble des politiques (eau, agriculture, transports, tourisme, énergie, pêche et aquaculture, déchets, etc) et par une plus forte prise de conscience chez l'ensemble des utilisateurs. Il s'agit concrètement de donner davantage priorité à la *gestion de la demande* pour faire évoluer les modes de consommation et de production plutôt qu'une fuite en avant encouragée par les politiques d'offres actuelles. Par exemple, la mise en place de stratégies et politiques d'économie et de valorisation de l'eau agricole envisagée dans le scénario alternatif permettrait d'éviter des prélèvements accrus sur des ressources déjà surexploitées. De la même manière, le développement volontariste des énergies renouvelables et des transports durables permettrait de réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre.

Se développer en valorisant l'environnement et les territoires

La Méditerranée est une mosaïque de territoires, chacun ayant ses propres contraintes environnementales, richesses culturelles, naturelles et paysagères, produits, savoir-faire et compétences, traditions et entreprises. C'est à leur niveau que peut le mieux s'organiser l'intégration entre environnement et développement.

Lire la suite au verso

Lire le début au recto

Comme le montrent les exemples de régénération urbaine, de valorisation du littoral et de renouveau rural, les approches territoriales permettent la valorisation du patrimoine culturel et naturel et du cadre de vie ainsi que la création de nouvelles dynamiques de développement. Elles sont aussi une condition de réussite du découplage et de la prévention des risques naturels. Un objectif important pour la région sera de réduire d'au moins un tiers les taux de pertes de terres agricoles par urbanisation et désertification et de stopper la croissance de la vulnérabilité au risque d'inondations.

Le passage au scénario alternatif invite à réorienter le développement méditerranéen au profit de *démarches locales et territoriales de développement durable*, et à passer d'approches sectorielles, descendantes et non intégrées, actuellement dominantes dans la plupart des pays, à des approches mobilisatrices déconcentrées ou décentralisées intégrant les exigences du long terme.

Il y a notamment urgence à :

- généraliser dans les pays en développement et en transition, les approches participatives de développement rural durable qui ont commencé à émerger ces dernières années et qui visent à la fois le développement économique, la réduction de la pauvreté et la lutte contre la désertification.
- renforcer les capacités des villes petites et moyennes dans le Sud et l'Est méditerranéen (une des régions du monde où leurs moyens d'action sont particulièrement limités) et les politiques de régénération urbaine,
- mettre en place dans l'ensemble des pays riverains qui n'en sont pas encore dotés des politiques litto-

rales pour éviter l'urbanisation anarchique des côtes et mieux concilier environnement et développement en tirant profit de l'expérience acquise par les pays plus avancés.

Le scénario alternatif appelle aussi à une meilleure insertion des politiques touristiques dans les politiques de développement urbain, rural et littoral pour renforcer la contribution du tourisme au développement durable des pays et permettre de délester quelque peu le littoral d'une partie de la croissance annoncée des flux, au bénéfice des villes et des arrière-pays.

Des démarches et des outils pour changer les comportements

Les exemples de bonnes pratiques recensés montrent que l'enclenchement de processus de développement durable passe par la capacité à forger des partenariats en fonction d'objectifs à moyen et long terme ainsi que par la mise en place de combinaisons innovantes d'outils juridiques, institutionnels et économiques.

Les priorités pour faire évoluer les comportements sont notamment :

- Le développement, à différentes échelles (nationales, régionales, locales) et pour chaque question de développement durable, de partenariats et de stratégies comportant des objectifs chiffrés de progrès à moyen terme. Les analyses prospectives et le travail collectif sur les indicateurs peuvent aider à l'élaboration de ces stratégies en alertant sur les risques tendanciers et en permettant de s'accorder sur des visions crédibles et plus souhaitables de l'avenir. Des chartes, des engagements financiers entre les parte-

naires concernés (états, régions, acteurs locaux et professionnels, bailleurs de fonds), accompagnés le cas échéant de schémas directeurs ainsi que de plans de gestion, et le suivi régulier des progrès renforcent dans la durée les engagements réciproques des partenaires.

- Une meilleure utilisation des outils économiques pour corriger les défaillances du marché et encourager l'engagement des acteurs dans des processus innovants de développement durable. L'expérience montre que les réussites tiennent souvent à la capacité à utiliser concomitamment une panoplie d'outils : taxes et tarifications (pour intégrer progressivement les coûts externes des activités économiques sur l'environnement), subventions, avantages fiscaux, quotas. Le scénario alternatif appelle aussi à une reconnaissance et à une meilleure rémunération des fonctions non marchandes de l'agriculture et de la forêt méditerranéenne et à une écoconditionnalité des aides et subventions.

- La mise en œuvre d'outils et mécanismes institutionnels : outils d'analyse et d'évaluation, commissions de développement durable, associations d'usagers de l'eau, agences pour le littoral, agences d'efficacité énergétique, systèmes d'animation du développement local ; des campagnes de sensibilisation ; une évolution des cursus de formation ; une meilleure application des législations environnementales et parfois leur renforcement (conservation et gestion durable du littoral et des terres agricoles).

Une réorientation des investissements en faveur des infrastructures environnementales (traitement de l'eau et des déchets) et des transports durables s'impose particulièrement dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée pour réduire un "passif environnemental" dont les coûts sont élevés ou croissants.

12 Faire de l'Euroméditerranée un exemple mondial de co-développement durable

Le changement de scénario est d'abord l'affaire des pays. Cependant, la coopération régionale peut puissamment aider à dynamiser le changement et à faire de la région un exemple d'application des résolutions internationales (Rio, Johannesburg), méditerranéennes et européennes sur le développement durable. Les problèmes sont en effet largement communs et leur résolution appelle à la mise en œuvre d'outils communs et à un renforcement de la coopération et de la solidarité Nord-Sud et Sud-Sud.

Le développement durable : un principe directeur pour le Partenariat euroméditerranéen

La mise en place de la zone euroméditerranéenne de libre-échange à l'horizon 2010 aura des conséquences incertaines. Il est donc essentiel, si les pays du partenariat euro-méditerranéen veulent atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés à Barcelone en 1995, de retrouver le sens du co-développement autour de la notion de projet en tenant compte des différences de situation et des intérêts communs à moyen et long terme. Le renforcement politique du Partenariat euroméditerranéen autour du principe de développement durable devrait conduire à :

- l'adoption d'approches communes et différenciées et à une meilleure synergie d'action avec la *Convention de Barcelone* et les autres réseaux méditerranéens compétents,
- l'adoption d'objectifs à court et long terme de développement durable, mobilisateurs pour la région, avec des accroissements des financements européens ciblant les actions permettant d'atteindre ces objectifs,
- une accélération des réformes internes dans les pays et le renforcement de la coopération Sud-Sud,

- des innovations dans les mécanismes de coopération et de financement pour mobiliser et responsabiliser les acteurs dans des processus de développement durable : évolution des programmes et méthodes des bailleurs de fonds, extension au Sud et à l'Est de la Méditerranée de certains programmes communautaires ayant fait la preuve de leur efficacité, appui aux coopérations décentralisées avec le cas échéant jumelages financiers entre collectivités des deux rives, mise en place d'outils tels que les conversions de dettes en actions de recherche et développement.

Adopter des approches communes et différenciées

L'adoption d'approches communes et différenciées se justifie pleinement en Méditerranée compte tenu de l'existence d'enjeux communs aux pays, de l'importance des écarts socio-économiques et des différences de responsabilité dans les dégradations environnementales. Elle peut permettre des progrès globaux pour un coût total moindre en favorisant le développement durable des pays moins avancés. Elle devrait conduire à reconnaître ces écarts et à :

Lire la suite au verso

12

Faire de l'Euroméditerranée un exemple mondial de co-développement durable

Lire le début au recto

- la prise en compte des rôles multiples de l'agriculture méditerranéenne dans les politiques agricoles et les accords commerciaux,
- la mise en place de processus spécifiques pour garantir la protection des *biens publics environnementaux régionaux et mondiaux* se traduisant par :
 - une application exemplaire du mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto sur le changement climatique afin de financer dans les pays en développement et transition des projets de développement durable permettant de prévenir la pollution globale à un coût moindre.
 - le renforcement concomitant des outils juridiques et plans d'action de *la Convention de Barcelone pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée* et des interventions des bailleurs pour assurer la réduction et la prévention des pollutions telluriques (traitement de l'eau, collecte et traitement des déchets) et maritimes ainsi que la gestion durable du littoral (mise en place d'un Protocole méditerranéen) et de la biodiversité.

- le suivi des progrès au moyen d'indicateurs et la comparaison des performances,
- le partage des bonnes pratiques et le repérage de projets pilotes,
- l'évaluation des politiques et l'analyse comparée des obstacles et instruments de mise en œuvre,
- la préparation régulière et la large diffusion de rapports nationaux et méditerranéens,
- des actions de renforcement des capacités pour aider les pays en développement et transition à élaborer, mettre en œuvre et suivre dans la durée leurs stratégies de développement durable.

Un tableau de bord du développement durable

Pour accélérer les prises de conscience, la mise en œuvre de politiques pertinentes et le suivi de politiques déjà en place dans la région sur des problèmes communs, la Méditerranée doit se doter d'un véritable tableau de bord du développement durable, comprenant :

13 La Méditerranée en chiffres

22 pays et territoires riverains

Albanie (AL),
Algérie (DZ),
Bosnie-Herzégovine (BA),
Croatie (HR),
Chypre (CY),
Égypte (EG),
France (FR),
Grèce (GR),
Israël (IL),
Italie (IT),
Liban (LB),
Libye (LY),
Malte (MT),
Maroc (MA),
Monaco (MC),
Serbie et Monténégro (CS),
Slovénie (SI),
Espagne (ES),
Syrie (SY),
Territoires palestiniens (PS),
Tunisie (TN),
Turquie (TR).

L'ensemble de ces pays et territoires représentent :

- 5,7 % des surfaces émergées du globe.
- 7 % de la population mondiale soit 427 millions d'habitants (part stable dans le temps).
- 13 % du produit intérieur brut mondial en 2002 (en baisse : 13,5 % en 1990).
- 14 % du commerce mondial de biens en 2002 (en baisse : 16 % en 1990).
- Environ 11,5 % du total des investissements directs étrangers sur la période 1997 à 2002. Si l'on enlève la France, l'Espagne, l'Italie et la Grèce, les autres 18 pays de la zone attirent seulement 1,3 % du total mondial des investissements directs étrangers (il était de 1,6 % pour la période 1991-1996).
- Un taux de chômage des jeunes parmi les plus élevés du monde : en 2003, il est de près de 30 % sur la rive Sud, entre 20 et 27 % en Espagne, France, Italie, Grèce.
- Environ 8,3 % des émissions mondiales de CO₂ en 2000 (7,5 % en 1992).
- 5 % de la production mondiale de gaz et 6 % de la production mondiale de pétrole en 2000.
- Un accueil en 2003 de 228 millions de touristes internationaux, soit 33 % du tourisme international mondial.
- 191 sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco.
- Une des principales zones de fracture Nord Sud de la planète avec des écarts de revenu par habitant de 1 à 5 (en PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat).

La Mer :

- Occupe 0,8 % de la surface totale des océans
- Contient 7 % des espèces de faune et flore marine connues dans le monde.
- Concentre 30 % du trafic maritime mondial.
- Possède un intérêt stratégique : 25 % du trafic mondial d'hydrocarbures y transite.

L'écorégion se caractérise par :

- Des sécheresses estivales (stress hydrique) imposant le recours à l'irrigation, des pluies violentes et irrégulières qui font de la région une zone à haut risque d'inondations subites et catastrophiques.
- Un espace fragmenté : montagnes, complexe de mers, îles, plaines, 46 000 km de côtes.
- Une biodiversité riche : en Méditerranée vivent 10 % des espèces connues de végétaux supérieurs de notre biosphère.
- 95 % de la production mondiale d'huile d'olive en 2003.
- Des paysages anthropisés de grande valeur, une des régions du monde les plus anciennement humanisées et un patrimoine historique unique.
- De ressources en eau limitées et mal réparties.
- Une exposition importante aux risques naturels : La région se situe sur un carrefour compliqué de plaques tectoniques ce qui en fait une des régions du monde à haut risque sismique (Algérie, Italie, Est Adriatique, Grèce, Turquie...) et volcanique (Italie, Grèce...).

14 Table des matières de l'ouvrage

Partie I - La Méditerranée et ses dynamiques de développement

1. Un patrimoine unique et maltraité
2. Les déterminants du futur de la Méditerranée

Partie II Six enjeux de développement durable

L'EAU

1. Toujours plus de pressions sur des ressources en eau vulnérables
2. Les enjeux et les voies d'une gestion plus durable de l'eau

L'ÉNERGIE

1. Un développement énergétique peu durable
2. Des pistes pour un développement énergétique plus durable

LES TRANSPORTS

1. Une explosion de la mobilité qui profite au secteur routier
2. Un transport terrestre et aérien à forts impacts
3. Diminuer les pollutions et les risques du transport maritime
4. Vers un système de transports plus durable en Méditerranée

LES ESPACES URBAINS

1. Urbanisation généralisée, hier au Nord, désormais au Sud
2. Espaces et mobilité élargis, villes vulnérables et fragmentées
3. L'environnement urbain : air, eau, déchets
4. Quelles possibilités d'actions pour les villes ?
5. Une coopération méditerranéenne et euroméditerranéenne en deçà des enjeux.

L'ESPACE RURAL

1. Originalité, fragilité et diversité de l'espace rural méditerranéen
2. Populations rurales et agricoles : des évolutions divergentes et peu « durables »
3. Dynamiques spatiales et ampleur des dégradations environnementales
4. Perspectives agricoles et alimentaires
5. Les grands défis territoriaux
6. Des alternatives pour l'espace rural

LE LITTORAL

1. Le littoral : sa reconnaissance
2. Un littoral de plus en plus construit : mégapolisation des côtes ?
3. Poursuivre la lutte contre les pollutions côtières
4. Protéger les écosystèmes littoraux et leur biodiversité
5. Assurer une gestion durable de la pêche et de l'aquaculture
6. Mobiliser pour une gestion intégrée du littoral
7. Orienter le tourisme vers le développement durable
8. Pour un scénario de gestion durable du littoral

Partie III Synthèse et invitation à l'action

1. Une Méditerranée en mouvement
2. Les risques du scénario tendanciel
3. Un autre scénario pour relever les défis du développement durable
4. Agir pour un développement plus durable

14 Les éditeurs

Éditions de l'Aube

Méditerranée

Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement

dirigé par Guillaume Benoît et Aline Comeau

Préface de Lucien Chabason

- ISBN 2-7526-0157-3 – 45 €
- 432 pages. Format 210 x 274 mm, en couleurs, illustrations, tableaux, encadrés, cartes, photographies.
- Parution (mise en disponibilité en librairie) en France : 21 octobre 2005
- Diffusion : Seuil

Les éditions de l'Aube, créées il y a 18 ans, comptent de nombreux essais et ouvrages de référence sur l'aménagement du territoire et les enjeux méditerranéens, dans un catalogue de plus de 1000 titres.

Adresse

Editions de l'Aube

Le Moulin du Château

84240 La Tour d'Aigues

France

Site internet : www.aube-editions.com

Earthscan

A Sustainable Future for the Mediterranean

The Blue Plan's Environment and Development Outlook

Edited by Guillaume Benoît & Aline Comeau

Preface by Lucien Chabason

- ISBN 1-84 407-259-2 Paperback (édition brochée) – £29.95
- ISBN 1-84 407-258-4 Hardback (édition reliée) – £49.95
- 464 pages. Format 274 x 210 mm, en couleurs, illustrations, tableaux, encadrés, cartes, photographies, index.
- Parution en Grande-Bretagne et aux États-Unis : novembre 2005

Earthscan/James & James est, depuis 10 ans, l'éditeur de référence sur l'environnement et le développement durable pour le lectorat anglophone.

Adresse

Earthscan / James & James

8-12 Camden High Street

London NW1 OJH

United Kingdom

Site Internet : www.earthscan.co.uk

À propos du Plan Bleu

Centre de réflexions et Observatoire méditerranéen de l'environnement et du développement durable, le Plan Bleu est un Centre d'Activités Régionales du Programme des Nations Unies pour l'Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) créé, financé et piloté par les pays riverains et par la Commission européenne. Son objectif, défini par la conférence intergouvernementale tenue à Split en 1977, est de développer la coopération régionale pour construire et mettre à disposition un fonds de connaissances visant à faciliter la mise en œuvre d'un développement soutenu qui soit respectueux de l'environnement. Le Plan Bleu produit des analyses prospectives sur l'environnement et le développement, assure une fonction d'observatoire méditerranéen du développement durable et de principal centre support de la Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD).

Plan Bleu
15 rue Beethoven
Sophia-Antipolis
06560 Valbonne - FRANCE
Tél. 04 92 38 71 30 - Fax : 04 92 38 71 31
E-mail : planbleu@planbleu.org
Site Internet : www.planbleu.org

Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Plan d'Action pour la Méditerranée
Plan Bleu - Centre d'Activités Régionales



Avec l'appui du centre d'information du PAM.



Réalisé avec l'assistance financière de la Communauté européenne. Les points de vue qui sont exposés reflètent l'opinion du Plan Bleu et, de ce fait, ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission européenne ou des pays riverains de la Méditerranée.

www.planbleu.org

Contacts presse

● **Plan Bleu**

Renaud Vély - Stéphane Quefelec
15, rue Beethoven,
Sophia-Antipolis
06 560 Valbonne
France
Tél : +33 (0)4 92 38 71 33
Fax : +33 (0)4 92 38 71 31
E-mail : rvely@planbleu.org
squefelec@planbleu.org

● **Éditions de l'Aube**

Antoine Bertrand
Communication presse
Éditions de l'Aube
Le Moulin du Château
84 240 La Tour d'Aigues
France
Tél. : +33 (0)6 20 25 02 28
Fax : +33 (0)4 90 07 53 02
E-mail :
antoine.bertrand10@wanadoo.fr

● **Earthscan/James & James**

Jon Raeside
Marketing Manager
8-12 Camden High Street
London NW1 0JH
United-Kingdom
Tel. : +44 (0)20 7387 8558
E-mail : jon.raeside@jxj.com

